

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2023

Etaient présents :

M. Jean-Luc FONTAINE, Maire

Mmes et MM. les Adjoints : ANTOINE - BAGARD

MM. les Conseillers Municipaux : HUMBERT – SENE — GROSJEAN – LALLEMAND – SIMON – WEBER - NUSS

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat à : MEONI à SIMON – DONDIN à FONTAINE

Etai(en)t absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Etai(en)t absent(e)(s) : BAUDINET – RUHLMANN - DEVAUX

Denis LALLEMAND a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

ADOPTION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU DU 30 JUIN 2023 : Adopté à l'unanimité

DROIT DE PRÉEMPTION

Le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner de Maître Alexandre MAAS, Notaire à TOUL – 25 rue Drouas, concernant 2 immeubles sis sur la commune cadastrés :

AD 108 – rue de l'Eglise pour une superficie totale de 0 a 51 ca

AD 107 – 04 rue de l'Eglise pour une superficie totale de 11 a 29 ca

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

N'EXERCERA PAS son droit de préemption pour ces immeubles

TRAVAUX APPARTEMENTS SÉNIORS : sous-traitance WIG France à V MAT CONSTRUCTION

Le Maire rappelle les travaux de création de 7 appartements à destination des séniors et précise que le lot n° 1 (Gros-oeuvre) a été attribué à la Société WIG France.

Il présente aux membres du Conseil Municipal une déclaration de sous-traitance de la Société WIG France au profit de la Société VMAT Construction pour la partie : fourniture et mise en œuvre dallage.

La prestation sous-traitée s'élève à 6 500 € HT ; la TVA étant due par le titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE la déclaration de sous-traitance telle qu'elle est présentée

AUTORISE le Maire à signer le document correspondant (DC4) et à le notifier à l'Ets titulaire du marché

TRAVAUX APPARTEMENTS SÉNIORS : sous-traitance WIG France à E.T.P. GONNEZ

Le Maire rappelle les travaux de création de 7 appartements à destination des séniors et précise que le lot n° 1 (Gros-oeuvre) a été attribué à la Société WIG France.

Il présente aux membres du Conseil Municipal une déclaration de sous-traitance de la Société WIG France au profit de la Société E.T.P. GONNEZ pour la partie : Réalisation des enrobés.

La prestation sous-traitée s'élève à 6 000 € HT ; la TVA étant due par le titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE la déclaration de sous-traitance telle qu'elle est présentée

AUTORISE le Maire à signer le document correspondant (DC4) et à le notifier à l'Ets titulaire du marché

TRAVAUX APPARTEMENTS SÉNIORS : avenant MENUISERIE BALDINI

Le Maire présente au Conseil Municipal un avenant pour des travaux supplémentaires :

☛ Pose et façonnage d'ébrasements extérieurs en bois peint sur la périphérie des ouvertures découvertes lors des travaux de purge, selon devis n° aff-23-06-2086 et à la fourniture et mise en place d'une porte en bois pour le local technique dans la cave selon devis n° aff-23-07-2096 établi par la menuiserie BALDINI pour un montant total de **2 184.30 € HT** soit **2 621.16 € TTC**.

Le montant du marché s'élève donc avenant compris à :

98 184.78 € HT + 19 636.96 € TVA soit 117 821.74 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE l'avenant tel qu'il est présenté

AUTORISE le Maire à le signer et à le notifier à la Menuiserie BALDINI

Séance levée à 18 h 45

Le secrétaire de séance,

Denis LALLEMAND



QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Désherbage des rues : préparation d'un arrêté municipal au sujet de l'entretien des trottoirs
- ✓ Modification de statuts de la CCMM : énergies renouvelables
- ✓ Ets BOUVOT pour travaux de maçonnerie
- ✓ Modification de l'entrée de ville validée : voir « œuvre d'art » pour marquer cette entrée
- ✓ Prévoir une réunion organisée par « Fêtes et cérémonies » avec toutes les associations pour coordonner les actions (cf St Nicolas 2022) notamment le 14 juillet
- ✓ Mr HENRION rue de la Gare : souhaite acquérir le terrain « Guenel » et souhaite connaître la position de la mairie
- ✓ Commerce de proximité maison CAPINERI : acquisition en cours. Rencontre avec le Sous-Préfet LE GOFF qui apporte son soutien au projet. Rencontre avec Mr LOPEZ du groupe Carrefour. Présentation du bâti à Mrs CROZETIERE et VALETTE